

ÉCONOMIE • MATIÈRES PREMIÈRES

Les Européens relancent l'extraction minière

La Commission a présenté, mardi, quarante-sept projets qui doivent permettre de réduire les dépendances du Vieux Continent aux matières premières stratégiques chinoises.

Par Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)

Publié le 25 mars 2025 à 18h51, modifié hier à 09h39 • Lecture 4 min.

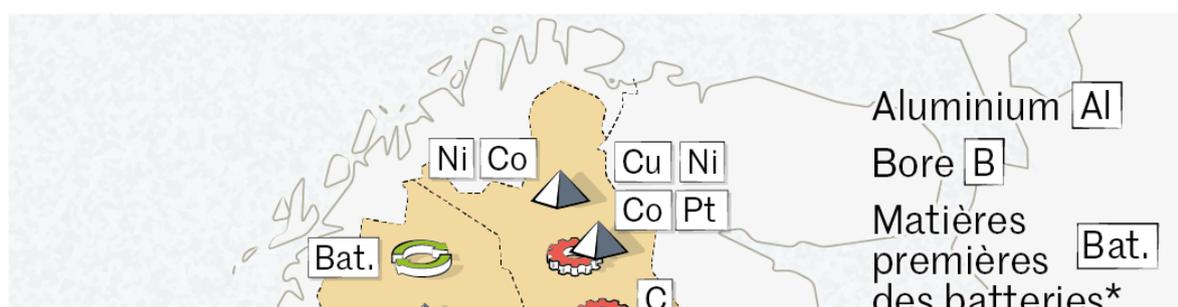
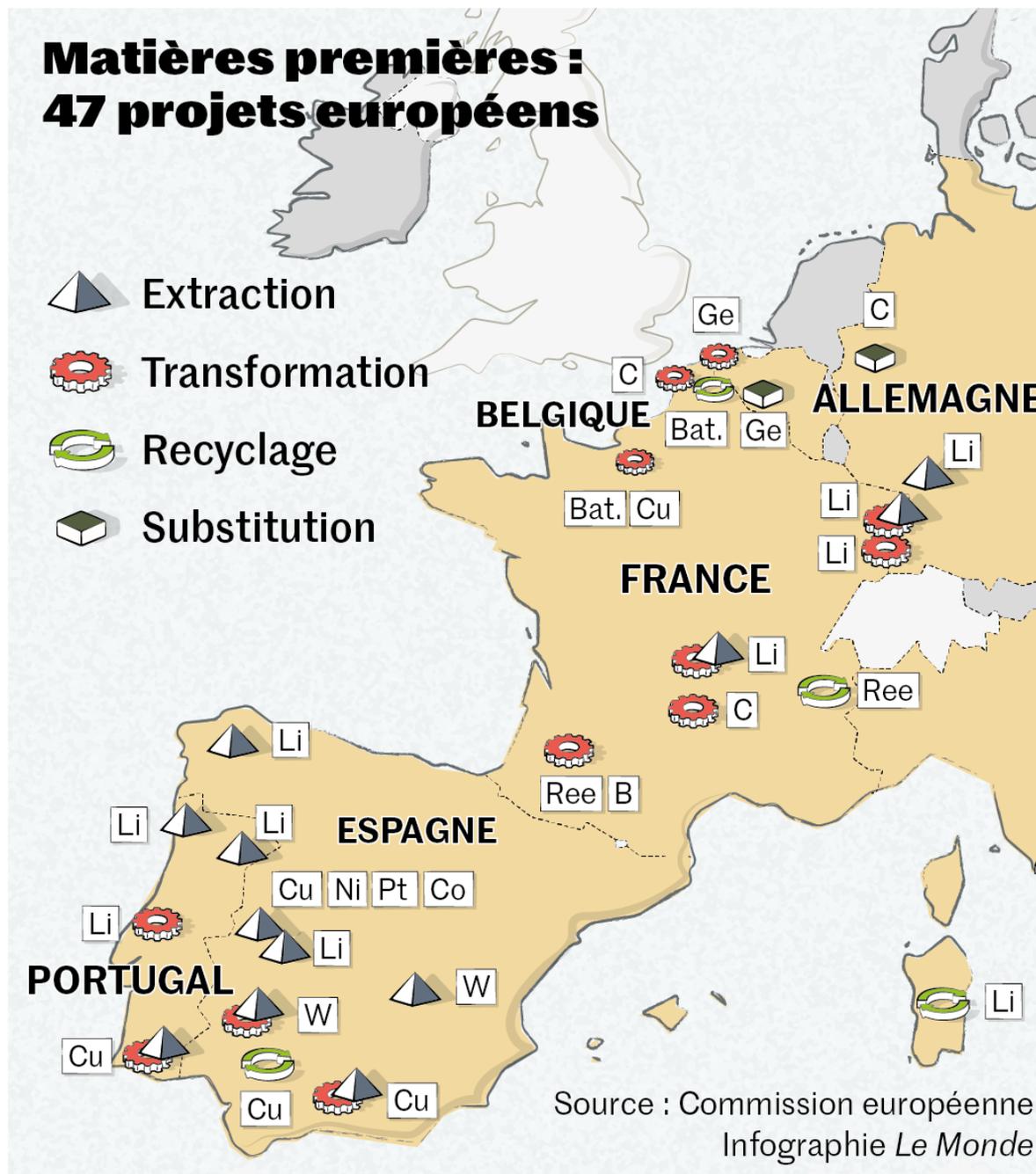
Article réservé aux abonnés

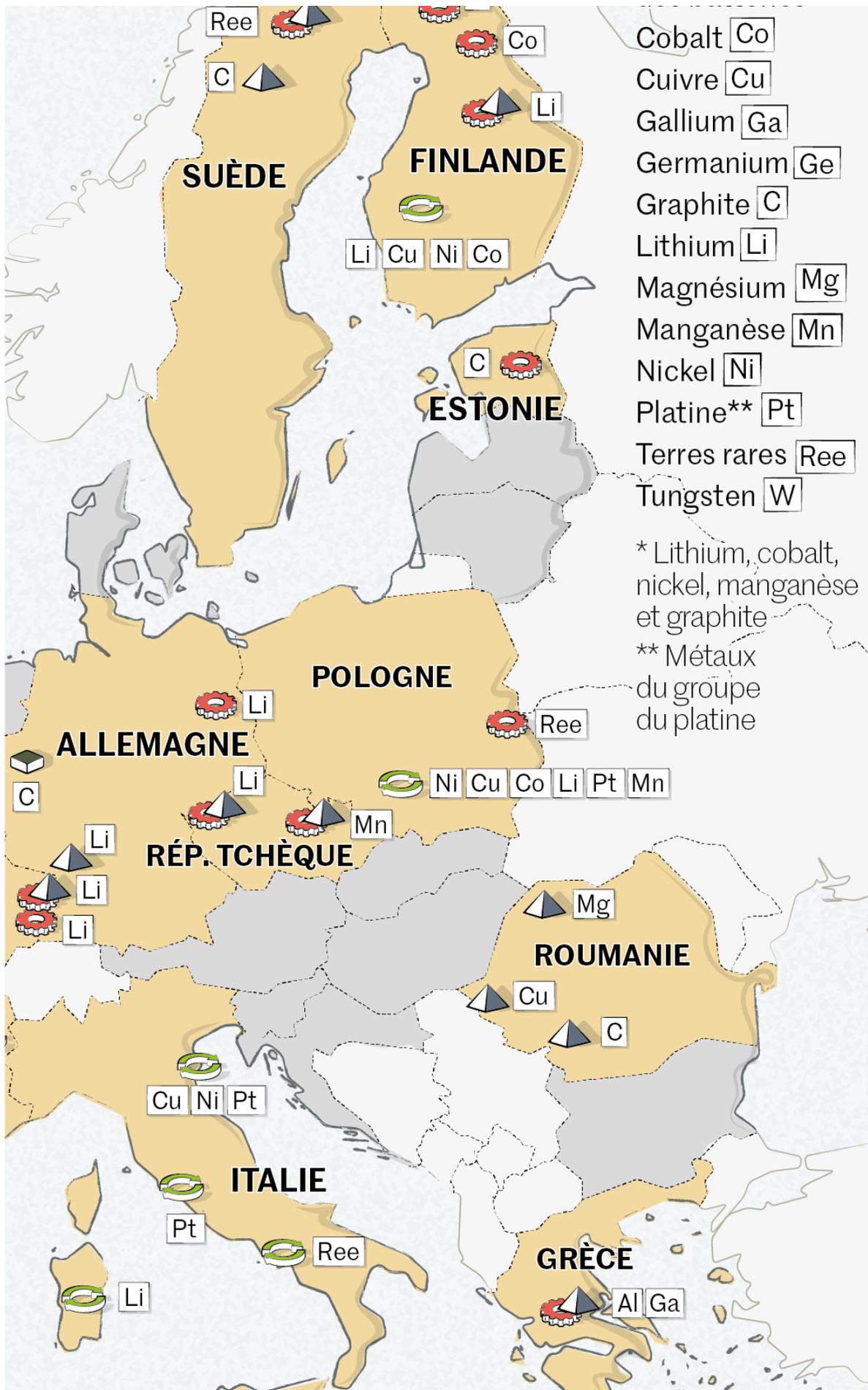


Le long d'une carrière d'extraction de titane, dans la région de Jytomyr (Ukraine), le 26 février 2025. RAFAEL YAGHOBZADEH POUR « LE MONDE »

Il y a quelque chose d'un peu fou à voir aujourd'hui l'Union européenne (UE) se lancer dans des projets d'extraction minière ou prévoir l'ouverture de nouvelles raffineries. Il ne s'agit ni de charbon ni de pétrole. Mais de ces matières premières, comme le lithium, le graphite ou encore le germanium, qui sont indispensables aux transitions verte et numérique, tout comme à l'industrie de la défense.

Mardi 25 mars, la Commission a publié une liste de quarante-sept projets, dans treize Etats membres, qui ont pour objet de réduire les dépendances des Vingt-Sept sur toute la chaîne de valeur de ces matériaux jugés stratégiques, de l'extraction au recyclage, en passant par la transformation. On y trouve, entre autres, des mines de cobalt en Espagne, de cuivre en Roumanie, de gallium en Grèce, de graphite en Suède ou encore de lithium en Finlande. Des raffineries devraient également être ouvertes en Belgique, en Pologne ou en République tchèque. En France, huit projets ont été sélectionnés, dont deux sites d'extraction de lithium, dans l'Allier et en Alsace.





- Cobalt Co
- Cuivre Cu
- Gallium Ga
- Germanium Ge
- Graphite C
- Lithium Li
- Magnésium Mg
- Manganèse Mn
- Nickel Ni
- Platine** Pt
- Terres rares Ree
- Tungsten W

* Lithium, cobalt, nickel, manganèse et graphite
 ** Métaux du groupe du platine

comme un fournisseur incontournable pour les fabricants de batteries électriques et autres téléphones portables. La domination chinoise est encore plus massive quand on parle des terres rares, du magnésium, du gallium, du germanium ou du graphite. D'autres pays, comme la République démocratique du Congo pour le cobalt ou la Guinée pour l'alumine, sont également en position de force sur certains secteurs.

Lire le décryptage | [Comment la Chine lamine l'industrie européenne](#)

Afin de réduire ces dépendances et de sécuriser ses approvisionnements, l'UE s'est dotée, en mai 2024, d'une [loi sur les matières premières critiques](#). Celle-ci établit une liste (amendable) de dix-sept matières premières stratégiques (bauxite, bore, cobalt, cuivre, gallium, germanium, lithium, magnésium, manganèse, graphite, nickel, platine, terres rares, tungstène, bismuth, silicium et titane) et fixe des objectifs aux Européens. D'ici à 2030, ils doivent, pour chacune d'entre elles, assurer, sur le Vieux Continent, au moins 10 % de leurs besoins d'extraction, 40 % de la transformation et 25 % du recyclage. Et, en aucun cas, ils ne devront, à cette échéance, dépendre d'un seul pays tiers pour plus de 65 % de leurs besoins.

Permis en accéléré

En vertu de la loi sur les matières premières critiques, les quarante-sept premiers projets stratégiques, que la Commission a choisis, pourront se voir accorder en accéléré les permis nécessaires à leur mise en œuvre. Le délai d'octroi des autorisations ne devra pas dépasser vingt-sept mois pour les mines et quinze mois pour les sites de traitement et de recyclage, contre « dix ans en moyenne aujourd'hui », précise Stéphane Séjourné. Les éventuels recours en justice, qui arrêtent le décompte, pourraient néanmoins rallonger ces délais.

Il semble fort probable que, dans certains cas, des riverains ou des militants écologistes saisissent la justice. Ainsi, l'annonce de l'ouverture d'une mine de cobalt et de nickel en Finlande, sur un site protégé (Natura 2000), fera, à n'en pas douter, réagir. Mais Bruxelles rappelle que ces projets stratégiques peuvent désormais relever de l'intérêt général européen, qui prime sur toutes les autres réglementations, notamment environnementales.

Le statut de projet stratégique devrait également faciliter la recherche d'argent à ses concepteurs. La Commission réunira en effet des institutions, comme la Banque européenne d'investissement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement ou des établissements nationaux, afin qu'elles les accompagnent au mieux. L'exécutif communautaire pourra aussi, si nécessaire, compléter ces prêts, garanties ou entrées au capital par des subventions.

« Autosuffisants dans le lithium en 2030 »

A eux seuls, les quarante-sept projets présentés mardi ne permettront pas à l'Union d'atteindre tous ses objectifs, mais ils devraient améliorer la situation. « *Dans le lithium, si tous les projets sélectionnés sont menés à bien, nous serons autosuffisants aussi bien en extraction qu'en raffinage en 2030* », se félicite Stéphane Séjourné. La Commission ne compte pas s'arrêter là, d'autant que trois matières premières stratégiques – le bismuth, le silicium et le titane – ne sont pas couvertes par cette première liste de projets.

Elle doit sélectionner, dans l'année, d'autres projets, dont certains ne seront pas sur le sol européen. Dès lors que l'UE souhaite diversifier ses sources d'approvisionnement et que ses sous-sols n'offrent pas des possibilités infinies, elle peut avoir intérêt à soutenir des initiatives dans des pays tiers. Stéphane Séjourné cite, notamment, l'Ukraine, qui pourrait fournir aux Européens « *jusqu'à 10 % de leurs besoins en graphite* », ou encore le Groenland, sur lequel les Etats-Unis de Donald Trump ont des visées.

Lire aussi la tribune | [« La Commission européenne prévoit une augmentation vertigineuse de la demande de matières premières critiques »](#)

Par ailleurs, afin de renforcer le pouvoir de négociation des Vingt-Sept, la Commission les incite à commander ensemble des matières premières critiques. A la fin de cette année, elle devrait procéder aux premiers achats en commun, comme elle l'a fait par le passé pour le gaz. A la fin de 2026, elle fera une proposition législative pour mieux structurer cette démarche et organiser la constitution de stocks stratégiques.

Dans un contexte de tensions géopolitiques accrues, depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, les Européens n'ont pas de temps à perdre. « *Il y a une dimension d'urgence qu'il n'y avait pas il y a trois ou quatre mois* », reconnaît Stéphane Séjourné.

Lire aussi | [La Chine interdit la vente de certains métaux rares comme le gallium et le germanium aux Etats-Unis](#)

Virginie Malingre (Bruxelles, bureau européen)

Services *Le Monde*

Découvrir

Calculez votre empreinte
carbone et eau avec
l'Ademe

Retrouvez nos derniers
hors-séries, livres et
du Monde